République Française
Département : CANTAL
Arrondissement : Mauriac
LA MONSELIE - Commune

Séance du vendredi 25 septembre 2026

Délibération N° DE_2026_037

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
11	9	10
Date de la convocation : 16/09/2026		
Pour	Contre	Abstention
10	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Le vingt-cinq septembre deux mille vingt-six, à 18 heures 30, l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances (MAIRIE), sous la présidence de Monsieur Philippe DELCHET.

Présents : Monsieur Philippe DELCHET, Monsieur Raphaël MIALOU, Monsieur Thierry FAVORY, Monsieur Daniel BOYER, Madame Lydia AYGUESPARSES, Madame Manoëlle DACQUIN, Madame Monique PROST DESPREZ, Monsieur Kévin SERRE, Madame Christine TIXIER
Représentés : Madame Claudine PRIEUR représentée par Monsieur Philippe DELCHET
Absents et Excusés : Madame Caroline GIRARD

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, Madame Manoëlle DACQUIN est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

Objet : Demande d'achat d'un terrain situé sur la section de MONTMALIER

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que :

Monsieur Henri POMARAT, résidant au lieu-dit Montmalier, 2 Rue des Cros, commune de LA MONSELIE, souhaiterait acquérir la parcelle n° 18 section ZC appartenant à la section de Montmalier et totalisant une superficie totale de 4140 m² (cf. courrier de Monsieur POMARAT Henri, plan en annexe).

Monsieur POMARAT Henri serait intéressé par l'acquisition d'une surface de 4140 m² issus de ladite parcelle qui jouxte sa propriété cadastrée à Montmalier

Monsieur le Maire précise les éléments suivants :

- La propriété de Monsieur POMARAT constitue une enclave dans la parcelle sectionnaire ce qui justifie cette demande.

- Le prix du terrain sera fixé à 0.50 € le m² soit 2 070.00 €.

- Les frais de géomètre et de notaire seront à la charge de l'acquéreur.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

- **DE DONNER** son accord de principe pour la vente à Monsieur Henri POMARAT d'une surface de 4140 m² issus de la parcelle n°18 section ZC située sur la section de Montmalier ;

- **DE FIXER** le prix de vente à 0.50 € le m² soit 2 070.00 € pour 4140 m² ;

- **DE METTRE** à la charge de l'acquéreur les frais de géomètre et de notaire ;

- **DE DEMANDER** à Monsieur le Maire de convoquer les électeurs de la section de Montmalier afin de se prononcer sur ce projet de vente ;

- **D'ARRETER** la liste des électeurs telle que joint en annexe ;

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

La secrétaire de séance

Manoëlle DACQUIN

Ainsi fait et délibéré, les jour mois et an que dessus.
Le Maire, Philippe DELCHET

MAIRIE de la MONSELIE
15 (Cantal)

Date de transmission de l'acte: 29/09/2026
Date de reception de l'AR: 29/09/2026

015-211501283-DE_2026_037-DE
AGEDI

le 10 Septembre 2026

Pommeret Henri
Horticulteur
15240 La Roussille

Mr le Maire
la Mairie
15240 La Roussille.

Monsieur,

Par cette présente je souhaite vous demander l'achat d'une parcelle de bois.

Référence : 15128 000 2C 18

d'un contenant de 14 m³ max.

Sincère salutation. Henri Pommeret

Date de transmission de l'acte: 29/09/2026
Date de reception de l'AR: 29/09/2026

015-211501283-DE_2026_037-DE
AGEDI

Département : CANTAL

Arrondissement : MAURIAC

Date de transmission de l'acte: 29/09/2026
Date de reception de l'AR: 29/09/2026
015-211501283-DE_2026_037-DE
A G E D I

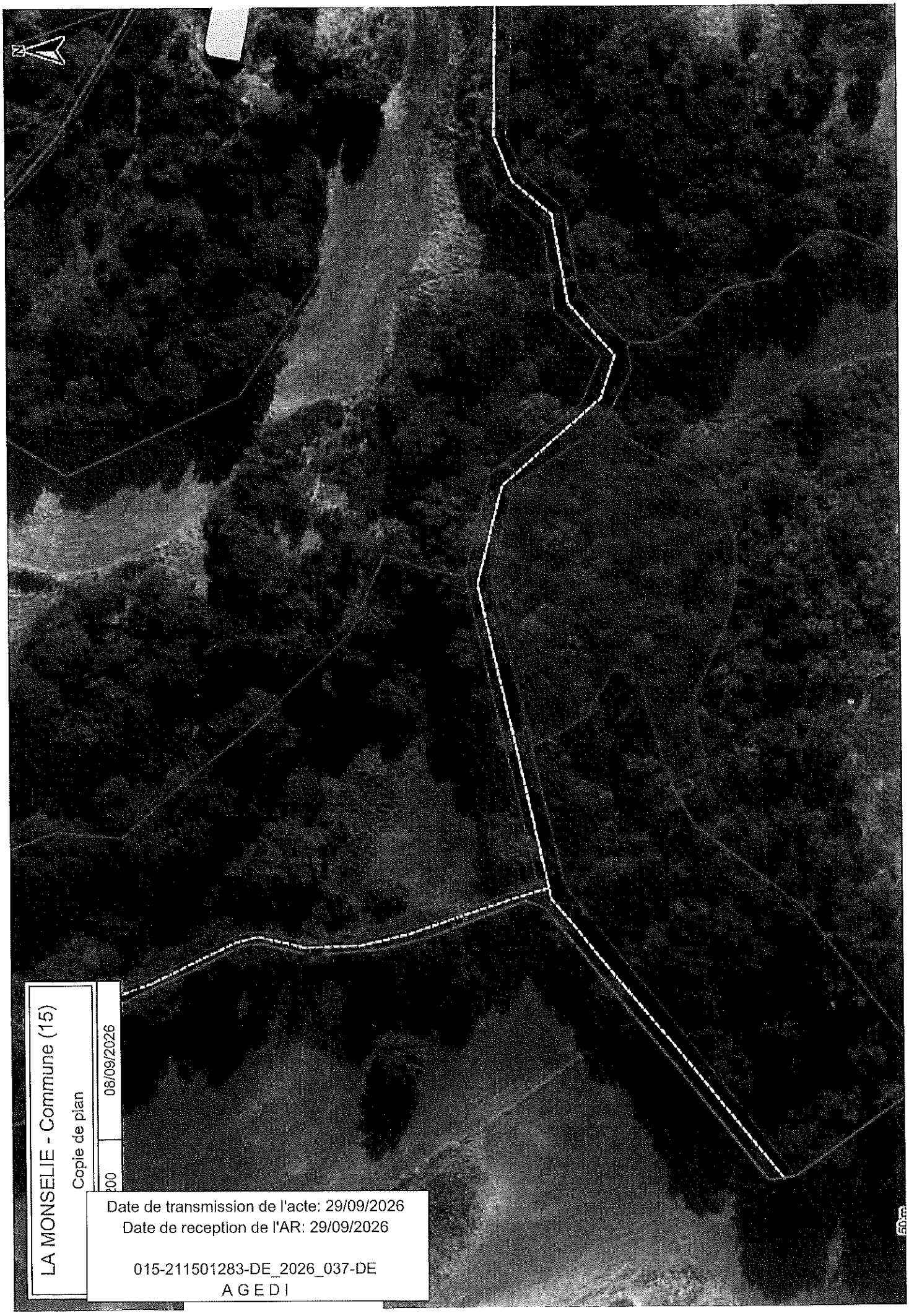
: LA MONSELIE

Liste des électeurs habitants de la **section de MONTMALIER**

m, Prénoms	Nom d'usage	Date et lieu de naissance	Adresse dans la commune	Signatures
OUARD Cédric		23/11/1989 Tulle (19)	3 Rue des Cros 15240 LA MONSELIE	
NTINA Jacky Bruno		06/02/1955 Gevry (39)	5 Impasse du Four 15240 LA MONSELIE	
SPREZ Monique Bernadette Louise	PROST	04/05/1953 Dole (39)	5 Impasse du Four 15240 LA MONSELIE	
ABRIER Emile René		23/05/1951 La Monselie (15)	2 Impasse du Four 15240 LA MONSELIE	

A La Monselie, le 25/09/2026
Le Maire
Philippe DELCHET

MAIRIE de la MONSELIE
15 (Cantal)



Date de transmission de l'acte: 29/09/2026
Date de reception de l'AR: 29/09/2026

015-211501283-DE_2026_037-DE
AGEDI